

QUESTION					
Est-ce que votre parti s'engage à mettre en place une campagne visant à promouvoir la profession de pharmacien d'établissement de santé ?	Oui	Oui	Oui	Oui	N'a pas répondu
Est-ce que votre parti s'engage à reconnaître la pertinence du programme de Maîtrise en pharmacothérapie avancée, qui prépare à la pratique de la pharmacie en établissement de santé, et s'engage-t-il à travailler de concert avec les facultés de pharmacie pour le rendre plus accessible aux étudiants (cours à distance, programme à temps partiel, etc.) afin de permettre de diplômer un plus grand nombre de pharmaciens de ce programme?	Oui	Oui	Oui	Oui	N'a pas répondu
Est-ce que votre parti a d'autres propositions qui permettraient de valoriser la profession et de favoriser le recrutement de pharmaciens en établissement?	<p>Un gouvernement de la CAQ veut former et recruter davantage de professionnels de la santé. Les pharmaciens en établissement en font partie. Si la population nous fait confiance pour un deuxième mandat, la CAQ entend former et recruter 5 000 professionnels de la santé de plus, dont des pharmaciens en établissement, qui pourront combler les besoins. La CAQ est consciente des enjeux particuliers auxquels font face depuis longtemps les pharmaciens d'établissement.</p> <p>La CAQ croit aussi au décloisonnement et veut faire en sorte de donner plus d'autonomie et de pouvoir aux professionnels de la santé. C'est un travail qui a été amorcé au cours des quatre dernières années, notamment pour les infirmières praticiennes spécialisées et les pharmaciens, mais il est possible d'en faire beaucoup plus en révisant les lois professionnelles et en permettant aux professionnels de réaliser l'ensemble de leur champ de compétences actuelles. Au sein des établissements, il faut par ailleurs favoriser une plus grande interdisciplinarité entre les équipes, ce qui inclut bien sûr les pharmaciens d'établissement, dont la contribution est essentielle. Toutes ces mesures contribuent en outre à améliorer le milieu de travail et à valoriser la profession.</p>	<p>Pour que tous ces efforts se transposent en soins supplémentaires pour les patients, le Québec doit donner un coup de barre en matière de main-d'œuvre. Cet enjeu n'est pas simple à traiter, mais il doit être envisagé de façon sérieuse sur plusieurs volets, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En mettant fin au temps supplémentaire obligatoire; • En assurant de meilleures conditions de travail pour les infirmières en appliquant des ratios personnels-patients plus sécuritaires; • En augmentant le nombre d'inscriptions en sciences infirmières et en médecine, notamment dans les régions; • En triplant le nombre d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) dans le réseau d'ici 2030; • En accélérant l'obtention des certificats de sélection du Québec (CSQ) pour les travailleurs temporaires étrangers et les étudiants étrangers diplômés au Québec dans les domaines de la santé et des services sociaux; • En déployant une campagne de recrutement dans les autres provinces pour attirer au Québec du personnel déjà formé; • En coordonnant une offensive à l'étranger pour des catégories d'emplois particulièrement en demande comme les anesthésistes, les pharmaciens d'établissement, les inhalothérapeutes et les infirmières; • En travaillant à accélérer la reconnaissance des diplômés étrangers. <p>Dans le débat public, l'attention est concentrée sur les aînés qui vivent en CHSLD. Rien de plus normal, car ce sont les aînés qui sont les plus vulnérables et ils méritent une attention particulière. L'hécatombe vécue dans les CHSLD lors de la première vague de la pandémie de la COVID-19 a bien démontré la nécessité de renforcer encore plus les soins qui leur sont offerts. Il faut collectivement reconnaître le niveau de soins dont ils ont réellement besoin. En ce sens, le Parti libéral du Québec s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de mettre en place et maintenir des ratios personnel-patients sécuritaires dans tous les CHSLD; • Former deux fois plus de gériatres pour mieux répondre aux besoins des aînés; • Déployer des pharmaciens d'établissement dans tous les CHSLD pour aider à la prise en charge des aînés qui y sont hébergés et s'assurer que leur médication est mieux ajustée et plus sécuritaire. 	<p>Nous souhaitons attirer le talent québécois en pharmacologie en instaurant une société d'État pour la recherche et le développement ainsi que la production de médicaments génériques qui se nommera « Pharma-Québec ». Nous nous engageons à écouter et mettre en place les meilleures pratiques proposées pour le maintien et l'augmentation de la main-d'œuvre pour les pharmaciens et pharmaciennes à l'emploi de l'État québécois.</p>	<p>Nous souhaitons permettre aux 200 000 professionnels de contribuer pleinement au réseau de la santé et des services sociaux. Nous sommes chanceux, au Québec, de pouvoir compter sur une foule de professionnels compétents dans le réseau de la santé et des services sociaux, comme les pharmaciens en établissement. Or, certains actes cliniques réservés ou directives contraignantes briment l'autonomie des professionnels et cela a un impact direct sur les patients. C'est pourquoi nous allons revoir le Code des professions et le partage des compétences en santé dès les premières semaines de notre mandat, en collaboration avec les différentes instances, pour assurer une efficacité, une rapidité et une fluidité dans les soins et services offerts aux patients.</p>	N'a pas répondu
Est-ce que votre parti s'engage à relever et à harmoniser les technologies de l'information, dont les systèmes d'information en pharmacie, pour rendre les professionnels de la santé plus performants partout au Québec, et ce, en consultant les pharmaciens d'établissement afin d'assurer une prise en considération de leur expertise et de leurs besoins ?	Oui	Oui	Oui	Oui	N'a pas répondu
Est-ce que votre parti s'engage à investir davantage, au cours des quatre prochaines années, dans les systèmes automatisés et robotisés de distribution des médicaments (SARDM), dont le parc se trouve en fin de vie dans certains établissements et dont le déploiement n'est pas achevé?	Oui	Oui	Oui	Oui	N'a pas répondu
Est-ce que votre parti a d'autres propositions visant à relever les systèmes d'information en pharmacie et les TI?	<p>Le Plan Santé présenté au printemps dernier est la feuille de route des changements à faire au cours des prochaines années pour améliorer le réseau de la santé et des services sociaux. En ce qui concerne les systèmes informatiques, un plan ambitieux de modernisation est prévu pour remédier à l'état de désuétude des systèmes, faire en sorte de les connecter entre eux et, surtout, de mieux outiller les professionnels de la santé. La CAQ travaille à mettre fin à l'ère du fax.</p> <p>Un gouvernement de la CAQ, s'il est porté au pouvoir, va également mettre en place le dossier santé numérique pour que tous les professionnels de la santé aient accès aux dossiers des patients en tout temps. Ainsi, on évitera qu'un patient passe deux fois le même examen ou que les résultats se perdent. Surtout, un dossier santé numérique favorisera une utilisation plus judicieuse des ressources et une utilisation optimale des médicaments puisque le pharmacien aura une vue d'ensemble complète.</p>	<p>Pour le Parti libéral du Québec, il ne fait plus aucun doute, la pénurie de main-d'œuvre fragilise dangereusement le réseau de la santé. Le secteur de la pharmacie en établissement n'y fait pas exception! Les systèmes automatisés et robotisés de distribution des médicaments (SARDM) ont rendu de grands et précieux services aux établissements dans le réseau, mais le temps est venu de migrer vers des solutions plus modernes et plus performantes. Pour rendre la pratique plus attractive et plus sécuritaire, l'amélioration de la performance dépend étroitement du rehaussement des systèmes d'information en pharmacie pour doter les professionnels d'outils efficaces permettant la mesure d'indicateurs cliniques. C'est pourquoi nous souhaitons mandater l'association des pharmaciens des établissements de santé du Québec et ses membres pour la présentation de recommandations devant mener à l'implantation d'une solution adaptée aux besoins des professionnels et des patients.</p>	<p>Nous considérons que le rehaussement des systèmes d'information est une compétence ministérielle. Québec solidaire s'engage à permettre cette transition en donnant suffisamment de ressources pour les TI et les systèmes d'information. Nous allons commencer ce virage avec Pharma Québec, qui aura des TI qui sont optimales pour accomplir sa mission.</p>	<p>Il est nécessaire de poursuivre l'actualisation du système technologique du réseau de la santé et des services sociaux pour enfin s'affranchir des fax et obtenir toute l'information et les données pertinentes au bon fonctionnement du réseau, tant pour les professionnels que pour les patients. Il faut aussi généraliser l'informatisation des dossiers médicaux.</p>	N'a pas répondu
Est-ce que votre parti s'engage à tenir un forum, dans la première moitié du mandat, sur le défi de la résistance aux antibiotiques afin d'obtenir des recommandations sur ce phénomène préoccupant pour la santé actuelle et future des Québécois ?	Non	Oui	Non	Note : Aux questions 7 et 8, le Parti Québécois n'a pas répondu par oui ou non, mais a mentionné « s'engager à se pencher sur cet enjeu » et « envisager » la proposition de l'APES.	N'a pas répondu
Si oui, est-ce que votre parti s'engage à présenter un plan d'action visant à lutter contre la résistance aux antibiotiques dans les six mois suivant le forum?	Non	Oui	N'a pas répondu	Note : Aux questions 7 et 8, le Parti Québécois n'a pas répondu par oui ou non, mais a mentionné « s'engager à se pencher sur cet enjeu » et « envisager » la proposition de l'APES.	N'a pas répondu
Est-ce que votre parti a d'autres propositions visant à lutter contre la résistance aux antibiotiques ?	<p>On connaît l'importance d'une prescription adéquate et pertinente, notamment pour lutter contre la résistance aux antibiotiques qui est en train de se développer. Rappelons qu'un chantier a été mis en place au ministère de la Santé et des Services sociaux pour identifier, notamment, des classes de médicaments dont l'usage est potentiellement inadéquat, de cibler les problèmes spécifiques à corriger et de demander par la suite à l'INESSS d'élaborer des recommandations pour la préparation d'un plan d'action. Les plans d'action comportent plusieurs mesures adaptées à la situation spécifique de chaque classe de médicaments. Il peut s'agir, par exemple, de mesures ciblant les prescripteurs (ex. : mesures éducatives) ou de mesures de remboursement ciblant les patients.</p> <p>Un plan d'action en antibiothérapie a aussi permis de produire, à l'attention des cliniciens, de nombreux guides d'utilisation qui sont utilisés depuis, tant en établissements de santé que dans les cliniques médicales afin de favoriser une prescription optimale. Un gouvernement de la CAQ entend poursuivre ce travail et bonifier les mesures afin de faire en sorte de favoriser une utilisation optimale des médicaments, notamment des antibiotiques.</p>	<p>Comme nous l'avons fait précédemment pour nous assurer d'un usage optimal des médicaments, nous mandaterons l'INESSS pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dresser le portrait de la situation actuelle et élaborer des recommandations et des guides de pratique clinique visant l'usage optimal de ces technologies, médicaments et interventions en santé et en services sociaux personnels; • Déterminer, dans ses recommandations et guides, les critères à utiliser pour évaluer la performance des services et, le cas échéant, les modalités de mise en œuvre et de suivi de ceux-ci conformément aux meilleures pratiques de gouvernance clinique. 	<p>Québec solidaire souhaite réinvestir dans sa santé publique pour en faire un organisme réellement indépendant et suffisamment financé pour qu'elle puisse se pencher sur des problèmes de santé publique comme la résistance aux antibiotiques. Nous croyons que si la santé publique est suffisamment bien financée, elle peut se concentrer à créer des études sur le sujet et proposer des solutions pour la population et les gouvernements.</p>	<p>Le Parti Québécois s'engage à consulter les experts compétents.</p>	N'a pas répondu